# Pétition sur la dette odieuse

## à l'intention du chef de l'Etat

Les populations de nombreux pays en développement remboursent aujourd'hui, souvent au prix de dépenses sociales vitales, des dettes contractées contre leur gré pour financer des régimes despotiques ou guerriers, dont ils sont ou ont été la première victime. Mobutu a mis la République démocratique du Congo (ex-Zaïre) à feu et à sang ; en Indonésie, le Général Suharto a éliminé entre 300 000 et un million de communistes supposés et détourné 35 milliards de dollars ; le Général Videla a fait assassiner ou disparaître 30 000 opposants et contraint à l'exil 500 000 Argentins. Il n'est pas acceptable que les citoyens de ces pays, et de tant d'autres, aient à rembourser la dette héritée de leur bourreau.

Ces dettes sont odieuses et doivent être considérées, juridiquement, comme nulles et non avenues. Les pays et les organismes qui ont prêté en toute connaissance de cause à de tels régimes, en échange de juteux contrats commerciaux et de leur alignement diplomatique, doivent assumer leurs responsabilités en annulant ces dettes. Il est urgent de mettre fin à la double peine infligée à des populations contraintes de sacrifier leurs maigres ressources pour rembourser des dettes dont elles n'ont tiré aucun bénéfice.

Le gouvernement norvégien a ouvert la voie et montré que les créanciers pouvaient faire face à leurs erreurs passées, en octobre 2006, en annulant certaines créances illégitimes. Pour qu'à son tour, la France s'engage dans le sens de la justice et du droit et que, au sein de l'Union européenne et des Nations Unies, elle encourage ses partenaires sur la même voie, je vous demande de :

>>> Reconnaître explicitement les responsabilités de la France dans l'accumulation de la dette de plusieurs de ses débiteurs.

>>> Annuler les créances odieuses détenues par la France et restituer celles déjà remboursées.

>>> Promouvoir, dans le cadre de l'ONU, la reconnaissance des dettes odieuses et l'adoption d'un traité international qui interdise la signature de nouveaux prêts odieux et qui s'impose à l'ensemble des prêteurs et des emprunteurs.

>>> Geler les avoirs d'origine illicite placés en France par des dirigeants du Sud et leurs complices et procéder à leur restitution, une fois le gouvernement illégitime déchu.

| NOM - PRÉNOM | ADRESSE | SIGNATURE |
|---|---|---|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Dette & Développement
Plateforme sur la dette des pays du Sud

**Une fois remplie, retourner la pétition au secrétariat de la plate-forme Dette & Développement, c/o CCFD, 4 rue Jean Lantier - 75001 Paris**

**SIGNEZ LA PÉTITION EN LIGNE SUR WWW.DETTE2000.ORG**

DOCUMENT À PHOTOCOPIER